

Titre d'ingénieur

GÉNIE DE L'EAU ET DE L'AMÉNAGEMENT*

RNCP 38324 (31 08 2026) - Titre national de niveau 7 de l'Université Côte d'Azur

MAJ 03 2025



CFPA
É P U R E
MÉDITERRANÉE

Public ciblé

- Jeunes entre **16 et 29 ans** révolus.

Conditions d'accès

- Être titulaire soit d'un :
 - **L2, L3** ou **M1**
 - **ou** un **BUT**
 - **ou** une **classe prépa scientifique**
 - **ou** un **BTS**

Modalités d'inscription

- Candidature en ligne
- ▶ **Mail : admission@polytech-nicesophia.fr**
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités d'entrée en formation

- **Sélection sur dossier**
- **Signature du contrat d'apprentissage**
(le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage)
- **Sous réserve des places disponibles**
(pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter)

Organisation de la formation

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur sur 3 ans
(1 mois en Entreprise / 1 mois en Unité d'enseignements Polytech ou CFPPA)
Soit 1800h de formation en centre, le reste en entreprise.
- Calendrier de formation : **De Septembre à Juin**

Modalités d'évaluation et validation

- **Évaluation à la fin de chaque unité** de formation (écrites, orales ou les deux) permettant de valider **30 ECTS / semestre (60/An)**.

Individualisation

- Adaptation des parcours selon :
 - les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE) ;
 - les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Votre statut

- Vous **serez salarié sous contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans).

Modalités financières

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

La formation est gratuite pour les apprenants, financée par l'**Opérateur de compétences (OPCO)** dont dépend son entreprise.

Cette formation permettra aux titulaires du diplôme d'acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires pour occuper un poste support qui combine l'expertise du génie de l'eau, du végétal et de l'aménagement paysager avec la maîtrise du fonctionnement et des contraintes de l'entreprise.

L'OBJECTIF

Les compétences professionnelles de l'ingénieur sont précises : c'est un spécialiste de la gestion de l'eau et du végétal sachant maîtriser la diversité des techniques.

Il doit interagir avec les différents acteurs concernés par la conception, la création et la gestion de l'eau et du paysage. Il doit aussi avoir le sens du relationnel, facilitant ainsi le lien entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entreprise.

Il prend en compte la dimension humaine et la faisabilité technique des projets :

- ▶ Encadrer les équipes au sein de l'entreprise (organisation, suivi, coordination des chantiers de création ou d'entretien, gestion du personnel,...)
- ▶ Assurer des tâches de conception, de maîtrise d'œuvre et de gestion des projets
- ▶ Capacité à observer, comprendre et analyser le fonctionnement de l'entreprise sous tous ses aspects (fonctions techniques, gestion du personnel, aspects administratifs, juridiques, financiers, fonction commerciale)
- ▶ Capacité à formuler un diagnostic global du fonctionnement de l'entreprise (stratégie, points forts, points faibles, possibilités d'évolution) et trouver puis mettre en œuvre des solutions à un problème nouveau qui lui serait posé
- ▶ Capacité à élaborer et formuler un conseil susceptible d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage, c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagements réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION



ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE



DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI